



CE RATP · UNSA MOBILITÉ FAIT SON BILAN

Une entreprise RATP qui change, un comité d'entreprise qui évolue.

Une entreprise RATP qui change avec l'ouverture à la concurrence des bus, c'est aussi un Comité d'Entreprise qui évolue !

Engagé dans une dynamique de cogestion du Comité d'Entreprise aux côtés des organisations syndicales FO et CFE-CGC, ce mandat aura été celui de l'évolution, de l'adaptation et de la transformation.

UN CONTEXTE EN PROFONDE MUTATION

L'ouverture à la concurrence du réseau de surface et le départ de nombreux collègues ont profondément modifié l'équilibre de notre Comité d'Entreprise. Cette nouvelle réalité s'est traduite par une diminution des ressources financières, nous imposant de repenser nos priorités, nos services et notre mode d'action.

UNE LIGNE DIRECTRICE CLAIRE

Face à ces défis, une conviction a guidé chacune des décisions portées par UNSA Mobilité : préserver la qualité des prestations offertes aux salariés tout en préparant l'avenir.

S'ADAPTER POUR MIEUX AVANCER



Parce que le monde du travail évolue, parce que les attentes des salariés changent, le Comité d'Entreprise doit lui aussi se réinventer.

NOTRE AMBITION POUR 2026-2030

Pour le mandat 2026-2030, avec votre confiance, UNSA Mobilité portera une ambition claire : construire un Comité d'Entreprise plus moderne, plus innovant et plus proche des salariés. Nous défendrons notamment : le développement de l'intelligence artificielle au service des salariés ; une politique d'aides plus lisible, plus équitable et plus accessible ; une offre renforcée en matière de restauration, de culture, de loisirs et de vacances ; des services toujours plus simples, plus rapides et davantage personnalisés.

NOTRE ENGAGEMENT

Notre engagement est clair : faire de chaque évolution une opportunité au bénéfice de tous les salariés. Fiers de la confiance que vous nous accordez, c'est avec force et vigueur que nous poursuivrons la modernisation du Comité d'Entreprise RATP, fidèle à nos valeurs de proximité, d'innovation et d'efficacité.

Arole Lamasse

Secrétaire Général — UNSA Mobilité



« Préserver la qualité des prestations offertes aux salariés, tout en préparant l'avenir. »

Arole Lamasse, Secrétaire Général — UNSA Mobilité.

NOS PRIORITÉS D'ACTION — Nous défendrons notamment

- Le développement de l'intelligence artificielle au service des salariés ;
- ◆ Une politique d'aides plus lisible, plus équitable et plus accessible ;
- ✚ Une offre renforcée en matière de restauration, de culture, de loisirs et de vacances ;
- Des services toujours plus simples, plus rapides et davantage personnalisés